



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 9 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	18
DATE DE CONVOCATION	
2 juin 2023	
DATE D’AFFICHAGE	
16 JUIN 2023	
Codification : 7.5	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 13 JUIN 2023 et publication du 13 JUIN 2023	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE POUR LE MAIRE, L'ADJOINT Fabienne STALARS	

L'an deux mille vingt-trois, le **neuf juin**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le deux juin deux mille vingt-trois** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Madame Fabienne STALARS, Première Adjointe.

Etaient présents : Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Bernard PLACE, Jacky BRAT, Chantal SAVARINO, André ALEX, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Katy VAZQUEZ DUDEK, Patrick PORNET, Roseline TRAMBOUZE, Lucie ROCH et Isabelle ROUVIDAN.

Absents avec pouvoir :

Jean-Yves BOIRE donne pouvoir à Fabienne STALARS
Didier DUPIN donne pouvoir à Isabelle ROUVIDAN
Patricia PERRET donne pouvoir à Christine VALADE

Absents sans pouvoir :

Sylvain GIRARDIN

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Christine VALADE

OBJET : 2023-024 : Subvention exceptionnelle de fonctionnement au Sou de l'école publique de Perreux

Madame STALARS explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement d'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 165 euros à l'association Sou de l'école publique suite à la journée jeux qui s'est déroulée en mars dernier.

L'association a réalisé un déficit de 165 euros. Afin de pallier ce déficit, et afin de soutenir cette association, il est proposé aux conseillers d'octroyer une subvention exceptionnelle de 165 euros pour permettre à l'association de ne pas être déficitaire sur cette manifestation qui avait pour objectif principal de réunir les familles de Perreux à un moment convivial.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20230609-2023-023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2023

Affichage : 16/06/2023

Ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le versement de cette subvention exceptionnelle de fonctionnement de 165 euros à l'association Sou de l'école publique de Perreux.
- **D'imputer** les dépenses correspondantes sur le compte 65888 du chapitre 65 de la section de fonctionnement du budget général.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,



Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Fabienne STACARS', is written over the official seal.

POUR LE MAIRE, L'ADJOINT
Fabienne STACARS

A PERREUX, le 13 juin 2023

Le secrétaire de séance

Christine VALADE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Christine VALADE', is written below the printed name.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20230609-2023-023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/06/2023

Affichage : 16/06/2023